

**Paris**

24/01  20/03  27/06  06/12

**Lyon**

24/05  16/10

**FORMATION**

## Le management de la vitesse en milieu urbain

**Détail de la formation**

**Connaissance de la vitesse**

Effets (sécurité, exploitation, environnement, urbanisme)  
Pratiques et perceptions par les usagers  
Observation

**Actions pour maîtriser la vitesse en ville**

Actions sur les réseaux de voies :  
Hiérarchisation  
Aménagements selon les types de voies (principales, locales)

Actions sur les véhicules

Actions sur les usagers : communication, sensibilisation, contrôle : faire évoluer la norme sociale

**Rôle des acteurs et stratégies**

Législation et réglementation locale  
Acteurs locaux concernés : élus, techniciens, police  
Les stratégies possibles : exemples de stratégies étrangères (Vision Zéro, Sustainable safety, Londres) et françaises (PDU, plan local de modération de la vitesse)

**Objectifs**

- Acquérir les connaissances et la compréhension des points suivants :
- La vitesse et ses effets
- Politique locale de management de la vitesse
- Le rôle des acteurs

**Formateur**

**Benoît HIRON**

Ingénieur, chef du groupe sécurité des usagers et déplacements au CERTU (département Voirie et Espaces publics), responsable du comité technique du code de la rue

**Infos pratiques**

Tél. : 04 76 65 61 00

Fax : 04 76 65 79 98

E-mail : formation@territorial.fr



Vous êtes intéressé par cette formation en intra ? Contactez votre conseiller intra : 04 76 65 99 43 / intra@territorial.fr

## Fiche d'inscription\* à retourner par fax au 04 76 65 79 98

Madame  Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

E-mail (obligatoire) : .....

**Collectivité territoriale de rattachement :**

Nom de la collectivité : .....

Adresse : .....

Code postal :      Ville : .....

Réf. ET-TEC1386

Associations, communes et EPCI < 10 000 hab.	<input type="checkbox"/> 335 € HT
Communes et EPCI de 10 001 à 40 000 hab.	<input type="checkbox"/> 545 € HT
Communes et EPCI de 40 001 à 80 000 hab.	<input type="checkbox"/> 645 € HT
Communes et EPCI de 80 001 à 150 000 hab.	<input type="checkbox"/> 745 € HT
Communes et EPCI > 150 000 hab. et conseils généraux/régionaux + entreprises privées	<input type="checkbox"/> 775 € HT
Autres (État...)	<input type="checkbox"/> 545 € HT

Date et signature du stagiaire

Cachet de la collectivité

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente applicables aux formations (disponibles dans notre catalogue et sur notre site Internet <http://formation.territorial.fr>) et les accepter sans réserve (merci de cocher la case).